

**SWIFT GA 6 995\$**  
3 ANS/80 000 KM  
T.T.P. EN SUS



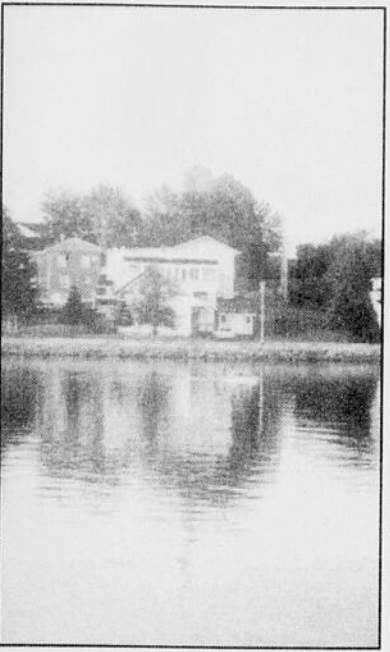
**TRAVAILON SUZUKI**  
Ca tourne bien  
TOUS NOS VÉHICULES ONT UN SYSTÈME D'ALARME

**QUÉBEC B1**

**Larose s'en prend à l'impôt rétroactif**

**DISRAËLI A6**

**Plusieurs attractions pour célébrer le 125e anniversaire**



Les Israéliens pourront revivre 125 ans d'histoire du 5 au 8 août prochain.

**SONDAGE A5**

**Une préférence pour l'appellation autoroute des Cantons de l'Est**

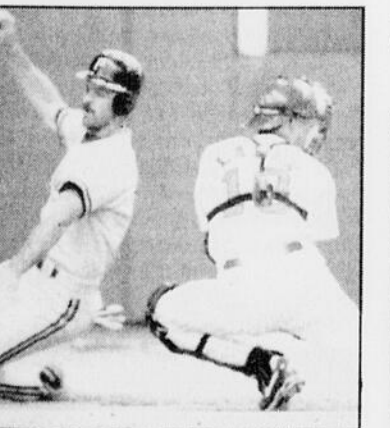


**JÉRUSALEM C6**

**Un attentat fait quatre morts**

**TABLOID SPORTS**

**Une troisième victoire d'affilée pour les Expos**



Le receveur Tim Laker a été le héros des Expos en attaque dans un gain de 7-5.

**Le A & M Coaticook, champion du Tournoi Pif Dépatie**

**MÉTÉO A2**

(183e jour de l'année)

Ensoleillé: 25 - 13  
Lever du soleil: 5h03  
Coucher du soleil: 20h39  
Demain: averse

## Émouvant adieu à Warwick

□ La foule silencieuse a transmis un incroyable élan de sympathie aux familles des pompiers disparus

François GOUGEON Warwick

Les funérailles civiles des quatre membres de la brigade de pompiers volontaires de Warwick morts dimanche en devoir resteront à jamais gravées dans les mémoires des citoyens de cette localité des Bois-Francs, tellement la cérémonie d'hier était grandiose et solennelle.

Alors qu'environ 1000 pompiers volontaires et permanents de partout au Québec, ainsi que d'autres villes canadiennes et même des États-Unis ouvraient le cortège au pas cadencé, quasi de façon militaire et le regard prosterné laissant apparaître un incroyable élan de sympathie, la foule massée le long de la rue Saint-Louis observait un silence imperturbable.

Malgré la chaleur très vive et la longueur du défilé, soit plus d'une heure, les citoyens restaient de marbre: en voyant passer sur une remorque les cercueils recouverts du drapeau de la Ville de Warwick contenant les restes des quatre défunts, rares étaient ceux et celles qui n'étaient pas envahis d'un profond vague à l'âme. Ça et là des gens échappaient une larme, essayaient des yeux rouges.

Ce même sentiment s'est ressenti tout au cours de la longue cérémonie religieuse, d'une durée de près de 90 minutes, dirigée par le curé Denis Roux. Dans l'église de 1500 places remplie à capacité, les moments d'émotion et de tristesse étaient fréquents, particulièrement lorsque le curé a appelé les enfants des disparus pour les inviter à allumer un cierge, puis à déposer une petite croix sur les cercueils.

À l'intention des gens qui n'avaient pu trouver place à l'inté-



Près de 1000 confrères pompiers venus d'un peu partout au Québec se tiennent au garde-à-vous au passage des cercueils portés sur une remorque.

Téléphoto, Claude Paulin

rieur du temple, soit environ 1000 personnes, des téléviseurs retransmettaient la cérémonie à l'extérieur grâce à un système en circuit fermé. Les citoyens, sur les chaises de parterre qu'ils avaient apporté, ou encore directement assis sur la

pelouse, ont suivi toute la cérémonie, quelques-uns sous un véritable soleil brûlant. La plupart s'étaient cependant réfugiés à l'ombre.

Puis, une fois les obsèques terminées, c'est dans la même solennité du début que le cortège s'est

remis en marche vers le cimetière: haie d'honneur formée de pompiers sur le parvis de l'église, escorte et porteurs des cercueils composée des sapeurs volontaires de Warwick... et la même marche funèbre, grave, silencieuse et porteuse d'un

extrême respect en hommage à quatre pompiers volontaires, quatre pères de famille, morts en devoir.

**Autres textes et photos A3**

*Un tireur dément fait feu à l'intérieur d'un gratte-ciel du quartier des affaires de San Francisco*

## Il abat huit personnes puis se suicide

San Francisco (AP)

Un tireur déchainé a tué huit personnes par balles jeudi avant de se donner la mort, au 34e étage d'un immeuble situé dans le quartier des affaires de San Francisco.

Plusieurs autres personnes ont été blessées.

L'homme, un Blanc d'âge moyen et décrit comme étant corpulent, a retourné son arme automatique contre lui-même, alors que les spécialistes du SWAT progressaient avec une prudence infinie, étage par étage, vers les lieux de la tragédie.

Après le dénouement, les forces de l'ordre ont procédé à une fouille jusqu'au 48e étage du gratte-ciel aux parois de verre, selon le porte-parole policier Dave Ambrose. On craignait la présence d'un second tireur dans l'immeuble puisque le '911' a reçu un appel au sujet d'une prise d'otage en cours au 32e étage de la même tour à bureaux. Il est



possible cependant que cet appel se rapporte au même incident.

Cinq femmes et deux hommes ont été transportés à l'hôpital général de San Francisco, a déclaré le porte-parole de l'établissement Gloria Rodriguez.

L'un des hommes est décédé des suites de ses blessures.

Les médecins ont tenté de ramener à la vie une femme victime d'un arrêt cardiaque et une autre femme se trouvait dans un état critique après avoir reçu trois balles.

Quatre autres personnes étaient dans un état stable ou grave.

Une victime, blessée au bras a, quant à elle, été évacuée vers l'hôpital St-Francis.

Un périmètre de sécurité a été dressé autour de l'immeuble situé dans le bas de la ville, mais les caméras de la chaîne CNN ont pré-

senté un reportage en direct puisque leurs bureaux sont situés dans un immeuble voisin.

Les télespectateurs ont pu observer le déplacement des civières vers les ambulances et le branle-bas policier. La police a prévenu les personnes travaillant dans le gratte-ciel du danger, grâce au système d'intercom de sécurité, a raconté Jill Burns, secrétaire d'une société juridique au 26e étage.

D'après un employé d'une entreprise de gestion financière travaillant au 25e étage, les agents ont visité tous les étages situés en dessous du lieu du drame pour prévenir les occupants de l'immeuble de se tenir éloignés des fenêtres.

La fusillade aurait commencé dans une salle de conférence du cabinet juridique Pettit et Martin.

Nancy Asbill, une avocate a témoigné: «Nous avons entendu l'alerte incendie. Puis nous avons vu les impacts de balles, la fumée. Nous sommes partis en courant».

Une autre personne aurait vu un homme armé d'un pistolet mitrailleur de type Uzi.

Photolaser AP

Des ambulanciers transportent vers l'hôpital l'une des victimes du tireur dément qui a fait feu sur plusieurs personnes dans un immeuble du quartier des affaires de San Francisco.

## Clinton soumettra l'ALENA au congrès comme prévu

Marie TISON Washington (PC)

L'administration américaine soumettra l'Accord de libre-échange nord-américain comme prévu au Congrès, même si un juge vient de l'enjoindre d'effectuer une évaluation des impacts environnementaux de l'entente.

«Le juge n'a pas dit que nous ne pouvions pas aller de l'avant, a soutenu le représentant américain au Commerce, Mickey Kantor, hier matin, au cours d'une entrevue au réseau CBS. Le juge a indiqué que nous pouvions soumettre l'accord au Congrès sans l'étude environnementale, alors cela ne stoppe rien.»

Pour sa part, l'ambassadeur du Canada aux États-Unis, John de Chastelain, a déclaré que Washington devrait avoir assez de temps pour faire adopter l'entente au Congrès avant la date prévue pour

sa mise en oeuvre, le premier janvier 1994.

M. de Chastelain recevait hier midi la communauté canadienne de la région de Washington à un barbecue organisé sur le toit de l'ambassade. Interrogé par les journalistes au sujet du jugement de mercredi, l'ambassadeur a affirmé qu'il s'agissait pour l'instant d'une question strictement américaine.

«C'est un de leurs tribunaux qui leur demande de faire ce que nous avons déjà fait, a-t-il déclaré. Le Canada a effectué une évaluation des impacts environnementaux de l'entente avant la signer, en décembre dernier.»

Dans une décision rendue mercredi, le juge fédéral Charles Richey a statué que l'Accord de libre-échange nord-américain devait respecter la Loi sur la politique nationale sur l'environnement, qui exige une évaluation des impacts environnementaux des initiatives gouverne-

mentales qui affectent l'environnement.

Le juge a fait valoir que l'entente aura des conséquences environnementales significatives sur l'environnement à la frontière américano-mexicaine, et qu'elle risquera d'aggraver les problèmes déjà sérieux qui existent dans cette région.

L'administration Clinton a annoncé mercredi qu'elle en appellerait de ce jugement.

M. Kantor a déclaré que les conséquences environnementales de l'accord préoccupaient l'administration américaine, mais il a toutefois soutenu que la décision du juge Richey «minait la capacité du président de conclure des traités commerciaux internationaux».

Hier, le président Bill Clinton a déclaré aux journalistes que son administration étudiait «d'autres options qui lui permettraient d'aller de l'avant cette année».



**Jour de fête au Canada**

Les Canadiens ont célébré jeudi le 126e anniversaire de la Confédération d'un bout à l'autre du pays et comme il se doit, les célébrations les plus imposantes ont eu lieu à Ottawa, où des milliers de personnes se sont réunis sous un ciel radieux pour un spectacle de variétés sur la colline parlementaire. La nouvelle première ministre Kim Campbell y a serré plusieurs mains. En Estrie, les chars allégoriques ont défilé à Hatley et Georgeville. Les détails en A2 et B2.

**LA BONNE NOUVELLE**  
Prix de design pour Metro-police





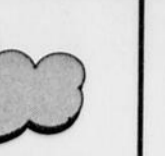
Métro Police Ascot-Lennoxville vient de recevoir une distinction hors de l'ordinaire. Ce service policier vient en effet de remporter le premier prix dans la catégorie «Police hors des États-Unis 1993» pour le meilleur design de véhicule de police.

Il s'agit d'un concours international organisé par la revue Law and Order, la «bible» en matière policière aux États-Unis et un peu partout dans le monde, de même que la compagnie 3M, des spécialistes dans la fabrication de rubans adhésifs réfléchissants ou non réfléchissants et des autocollants apposés sur des véhicules de police, des ambulances et des panneaux routiers à travers la planète.

Pas moins de 530 corps policiers des États-Unis, du Canada et d'un peu partout dans le monde ont participé à ce concours. LES DÉTAILS EN PAGE A3

## Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Samedi	Dimanche	Lundi
 ENSOLEILLÉ max 27	 CIEL VARIABLE (NUIT) min 9	 CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE max 27	 CIEL VARIABLE 29	 CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE 27

### Vers le sud

#### Aujourd'hui

Amsterd.	L. Ang.	19 30
14 28	el.	19 30
Athènes	Mexico	13 24
21 35	Miami	27 34
Barcel.	15 25	Moscou
Berlin	12 25	New Y.
Bogota	06 18	Paris
Bruxel.	19 28	Pékin
Chicago	15 20	Rome
Genève	15 23	

### INDEX

Arts:	B-4	Éditorial:	A-4
Bandes dessinées:	D-11	Horoscope:	D-11
Décès:	C-5	Petites annonces:	C-2
Photos et des mots:	D-10	Sports:	D-1
Économie:	C-1	Vivre:	B-3

## LA FÊTE DU CANADA

# Un jour sacré dans le village d'Hatley

Jean-Paul RICARD Hatley

La fête du Canada est un jour sacré dans le village d'Hatley, en Estrie. Depuis 85 ans des milliers de personnes s'y réunissent chaque année, le premier juillet, pour fêter le Canada.

Les Canadiens y viennent pour fêter leur fierté et leur appartenance au pays. Non seulement ceux de la région... Ron Cotterell et son épouse étaient venus de St-Jean, Nouveau-Brunswick. «Pas seulement pour fêter le Jour de la Confédération, mais aussi pour visiter des amis», de s'exprimer de préciser monsieur Cotterell, un ancien résident des Cantons de l'Est.

Depuis sept ans, c'est George Jobel qui est à la tête du comité organisateur. «Nous ne sommes pas nombreux pour organiser tout ça. Peut-être une douzaine de personnes et ça demande un mois de préparatifs. J'ai travaillé là-dessus durant tout le mois de juin» d'expliquer monsieur Jobel.

Il ajoute «nous fonctionnons avec un petit budget, grâce aux dons que font les gens qui viennent nous visiter. Nous organisons différents concours et les bourses que nous offrons sont plutôt modestes. Nous avons 15 chars dans la parade et le premier prix est de 50 dollars...»

Cette année, le thème de la parade était «My favorite song» et chacun des chars allégoriques faisait référence à une chanson populaire. Fait à noter, le char intitulé «Jail House Rock», représentait des prisonniers à l'intérieur d'une cellule et l'un des détenus portait un masque de l'ex-premier ministre Brian Mulroney... La gloire est vraiment éphémère!

Les chevaux de trait et chevaux de selle étaient aussi à l'honneur. Ce sont des joueurs de cornemuse, le Township Highland Pipe Band, qui ouvraient la marche. Les membres de la Légion Canadienne étaient aussi du défilé, tout comme les scouts du Canada. Une cérémonie était d'ailleurs prévue pour honorer quelques-uns des scouts qui se sont distingués au cours de l'an-

née. Les pompiers volontaires ont assuré le service d'ordre, en plus de participer au défilé. La mascotte des pompiers, un chien dalmatien, était aussi de la parade.

Ce défilé traversait tout le village pour se terminer au parc faisant face à l'église anglicane St-James. Ce temple a été construit en 1828, soit longtemps avant qu'on commence à parler de constitution...

Des artisans et des artistes avaient installé leurs étals autour du parc. On y trouvait aussi un véritable bric-à-brac exposé par des marchands de pacotilles, cotoyant des kiosques à hot dog, sans compter les gens qui ont profité de l'occasion pour vider le sous-sol et tenir un marché aux puces.

En après-midi, il y avait un concours canin, marqué d'une démonstration de savoir-faire par des chiens Bergers Anglais. En soirée, c'était un concours amateur et la journée s'est terminée par un feu d'artifice.

Éléphant par Claude Poulin  
Eric Blanchette et Christie Colby étaient fiers de parader, hier, à Hatley, dans le cadre de la fête du Canada.



## Une simplicité chaleureuse à Georgeville

Gilles DALLAIRE Georgeville

Si on voulait célébrer la Fête du Canada en grande pompe, il ne fallait pas aller à Georgeville hier. Il fallait plutôt aller à Hatley.

Dans cette agglomération qu'on pourrait prendre pour un village du nord de la Nouvelle-Angleterre transplanté sur la rive du lac Memphrémagog, la Fête du Canada a été célébrée avec une grande simplicité, comme chaque année d'ailleurs.

Qu'on en juge: trois ou quatre chars allégoriques, trois automobiles et une camionnette antiques, deux des trois véhicules qui constituent la flotte du service de protection contre les incendies de l'endroit, un joueur de cornemuse, un Amérindien, quelques porte-drapeau et la parade aurait été passée si, pour permettre à tout le monde de tout voir, les organisateurs de la fête n'avaient pas eu l'heureuse idée de faire faire deux fois au défilé le tour du parc où la plupart des autres activités soulignant les 126 ans du Canada avaient lieu.

L'absence de faste était cependant un correctif.

NDLR: Une erreur s'est glissée dans le bas de vignette accompagnant la photo sur le nouveau service de minibus au centre-ville de Sherbrooke. Le président du Comité de développement et d'aménagement du centre-ville de Sherbrooke est Jacques Lemay et non Denis Lemay.

dant compensée par l'originalité: le joueur de cornemuse arborait les tartans des clans Johnston et Fraser; une des voitures antiques, une Ford 1920, refusante comme si elle venait de quitter la chaîne de montage, servait de panneau-réclame au curé de la paroisse anglicane St. George's, le révérend Holis Plimpton, pour annoncer que le jazz remplacera la musique sacrée à un service religieux qui sera célébré dans ce temple le 25 juillet; une des deux autres automobiles participant à la parade était une Beardsmore qui a fait carrière comme voiture-taxi à Londres dans les années 1950; l'Amérindien poussait une voiture portant les drapeaux du Canada, du Québec et d'une nation autochtone; un char allégorique était monté par une chorale répé-

tant un air de l'opérette Oklahoma en prévision de la revue qu'elle présentera les 10 et 11 juillet.

Il n'y avait pas seulement de l'originalité. Il y avait aussi de la chaleur à revendre: dans l'air car il faisait un temps splendide qui n'a sans doute pas été étranger à la surchauffe du moteur de la Ford conduite par le révérend Plimpton et aux rougours que quelques-uns arboraient comme des fanions; dans les échanges que les spectateurs avaient entre eux même s'ils se voyaient pour la première fois et ne se reverraient jamais.

Une fête fastueuse? Non! Une fête empreinte de simplicité et de chaleur qui avait tout de la fête familiale.

### RÉSULTATS

lotto-québec

Tirage du 93-06-30

GAGNANTS	LOTS	Montant
6/6	4	499 001,00 \$
5/6+	7	85 543,00 \$
5/6	401	1 194,60 \$
4/6	20 893	43,90 \$
3/6	345 149	10,00 \$

Ventes totales: 16 541 107,00 \$  
Prochain gros lot (approx.): 2 500 000,00 \$  
Prochain tirage: 93-07-03

---

Extra Tirage du 93-06-30

NUMÉROS	LOTS	Montant
009703	100 000 \$	
09703	1 000 \$	
9703	250 \$	
703	50 \$	
03	10 \$	
3	2 \$	

Prochain tirage: 93-07-01

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## CONCOURS "CADEAU À MON VOISIN"

FACILE ET PAYANT...

250\$ à gagner

Établissez le contact avec vos NOUVEAUX VOISINS en leur faisant parvenir La Tribune GRATUITEMENT POUR 1 SEMAINE. Ça facilite le bon voisinage!

Vous n'avez qu'à nous faire parvenir le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de votre NOUVEAU VOISIN et ce dernier recevra La Tribune POUR 1 SEMAINE.

Vous serez ainsi éligible au GRAND TIRAGE DE 250\$ qui aura lieu le vendredi 6 août 1993.

"Il n'y a pas de meilleure façon de souhaiter la bienvenue à vos nouveaux voisins!"

C'est facile, complétez le coupon qui suit et faites parvenir le tout à:  
Concours "CADEAU À MON VOISIN" C. P. 2450, Sherbrooke, Québec J1J 4H4

Concours La Tribune, "CADEAU À MON VOISIN"

Mon voisin	Ma participation au tirage
Nom	Nom
Adresse	Adresse
No. de tél.	No. de tél.

Répondez à la question suivante: 16 + 34 x 3 + 2 = .....

Pour informations: 564-5470

Les règlements de ce concours sont disponibles au bureau de La Tribune

### J'AIME PÊCHER

C'EST CLAIR!

Où va l'eau qui sort de la maison?

Elle coule dans une série de collecteurs et est acheminée jusqu'à une station d'épuration municipale ou régionale. Dans certaines villes, les eaux usées non traitées se déversent directement dans un cours d'eau, lac ou l'océan. Ailleurs, elles passent par une série de traitements mécaniques ou biologique (ou les deux) destinés à les épurer. Quel que soit le procédé employé cependant, les stations d'épuration donnent au résidu une forme solide, concentrée, qu'on appelle «boue» et qu'il est ensuite possible d'incinérer ou d'enfourer dans une décharge.

Il n'est pas nécessaire d'arroser à:

- Ascot
- Bromptonville
- Deauville
- East Angus
- Fleurimont
- Lennoxville
- Magog
- Canton de Magog
- Rock-Forest
- Rock Island
- St-Eli d'Orford
- Sherbrooke
- Windsor

\*Veuillez consulter votre règlement municipal pour l'arrosage de vos pelouses.

Pour information  
AQTE Estrie: 566-5138

En collaboration avec  
AQTE / La Tribune

## La Tribune

# BINGO Soleil I

JUSQU'À 1000\$ À GAGNER!

VOICI LES NUMÉROS DU JOUR ...

### MARATHON CARTE VERTE

G-59 G-60  
N-43 O-64  
O-68

Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke.

POUR VOUS ABONNER  
COMPOSER 564-5466  
EXTÉRIEUR, 1-800-567-6034

## LA QUOTIDIENNE 538-0991

### CARNETS

**BENOÎT TREMBLAY et SOPHIE PROVENCHE**, tous deux âgés d'une vingtaine d'années, ont pêché un brochet de 38 pouces et pesant 14,5 livres, dans la rivière Magog, à la hauteur du pont Jacques-Cartier. Benoît a voulu faire photographier son exploit, mais le film du photographe s'est brûlé. C'est quand même une vraie histoire de pêche...

ANDRÉ ROY, maintenant résident de Trois-Rivières, n'a pas raté l'occasion de fêter ses 35 ans dans son patelin d'origine et c'est en bicyclette qu'il a effectué la semaine dernière le trajet aller et retour Richmond-Trois-Rivières. Un gars en forme ce "Burger"...

À nouveau cette année, le feu d'artifices organisé par MARCEL DUCHESNE et son équipe lors du tournoi de balle-donnée Laurentide a attiré un nombre impressionnant de spectateurs. La belle température était d'ailleurs au rendez-vous comme à chaque tournoi organisé par le groupe de Marcel...

**CÉLINE ROSA**, de la rue Hertel, à Sherbrooke, fait l'admiration du voisinage pour ses prouesses en matière de menuiserie, rénovation et construction. Une admiratrice a même contacté La Tribune pour faire remarquer à quel point elle est d'équerre pour ces travaux habituellement monopolisés par les hommes. Il paraît qu'elle prendra des vacances du 18 au 31 juillet, comme tout travailleur de la construction qui se respecte...

Après avoir poireauté sur le lac durant trois heures, sans prendre le moindre petit poisson; après avoir pêché sous la pluie, sans plus de succès; après avoir retourné son équipement de pêche au magasin sous prétexte qu'il était défectueux pour se faire dire que le moulinet était tout simplement installé à l'envers, JEAN-FRANÇOIS FILION songe sérieusement à demander à JEAN-FRANÇOIS D'ARCHE de lui donner des cours sur la pêche. En effet, son ami n'a rempé sa leurre à l'eau que quelques minutes avant d'en sortir une superbe truite... Comme quoi le poisson n'est pas toujours au bon bout de la ligne.

## La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:  
Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile:  
- Carnets et carnets motorisés  
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le client: \$3,43  
taxe de vente du Québec: 28  
Coût à l'abonné: \$3,71

ENVOI DE PUBLICATION:  
Enregistrement No. 1539

Abonnement par la poste au Canada, validé en vertu de la Loi sur les communications.  
TERRITOIRE IMMÉDIAT:  
1 an \$55,00, TPS \$10,85, TVA \$13,27 = \$79,12  
6 mos \$31,00, TPS \$6,27, TVA \$7,69 = \$44,96  
3 mos \$16,00, TPS \$3,14, TVA \$3,85 = \$22,99  
1 mois \$5,33, TPS \$1,07, TVA \$1,31 = \$7,71

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:  
1 an \$210,00, TPS \$42,00, TVA \$51,60 = \$303,60  
6 mos \$130,00, TPS \$26,00, TVA \$31,80 = \$187,80  
3 mos \$65,00, TPS \$13,00, TVA \$15,90 = \$93,90  
1 mois \$21,66, TPS \$4,33, TVA \$5,31 = \$31,30

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:  
1 an \$600,00, 6 mos \$360,00, 3 mos \$240,00, 1 mois \$105,00

"La Tribune" est socialement responsable, membre de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affilié à l'Audif-Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse, le service de photos fax simulées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

### Les employés du Delta adhèrent à la CSN

Sherbrooke - Les 150 employés de l'hôtel Delta et du Centre des congrès de Sherbrooke ont adhéré hier à la CSN.

À l'issue d'un vote à scrutin secret qui a eu lieu hier sous la surveillance du ministère du Travail, les employés de cet établissement hôtelier ont choisi la CSN de préférence à la Fraternité canadienne des cheminots.

«Les salariés du Delta et du Centre des congrès, dit M. Jean-René Ré, de la CSN à Sherbrooke, ont principalement adhéré à la CSN pour ses nombreux services sur place, à Sherbrooke, pour son expertise de négociation dans l'industrie hôtelière et pour ses pratiques syndicales fondées sur l'autonomie et la démocratie.» La centrale syndicale représente plus de 50 syndicats dans le secteur hôtelier.

Il s'agit du premier groupe de travailleuses et de travailleurs de la chaîne Delta à s'affilier à la CSN. Ils rejoignent ainsi les travailleurs d'autres établissements hôteliers de la région qui sont déjà membres de la CSN: ceux de l'Auberge des gouverneurs, de l'hôtel Le Baron et de la base de plein air Jouvence.

### Jean-Jacques Leroux candidat au Bloc québécois

Sherbrooke (DD) - Jean-Jacques Leroux, militant et «communicateur» en écologie annonce sa candidature pour le Bloc québécois, ce qui porte à trois le nombre de candidats pour cette formation politique dans la circonscription de Sherbrooke.

M. Leroux, qui avait tenté sa chance lors de la course à la mairie de Sherbrooke, en 1986, doit annoncer officiellement sa candidature lundi en conférence de presse.

Dans un communiqué remis hier à La Tribune, il estime que le moment est venu de rallier «les forces vives de la nation québécoise vers l'accession à sa souveraineté politique».

Les deux autres candidats du Bloc québécois dans Sherbrooke sont Frédéric Dubé, étudiant à l'Université de Sherbrooke, ainsi que Guy Boutin, directeur du secteur du français au Collège de Sherbrooke.

La date de l'assemblée d'investiture pourrait être le 12 septembre si des élections ne sont déclenchées avant.

### Circulation réduite sur le boulevard Université

Sherbrooke - La Ville de Sherbrooke avise la population que la circulation automobile sera très réduite sur la voie nord-sud du boulevard Université, lundi à compter de 7h45 et pour une période de 12 heures.

Elles invite en conséquence les automobilistes à éviter le secteur.

Ces travaux sont destinés à permettre des réparations d'une fuite du système d'aqueduc.

### Quatre arrestations en une seule nuit

Sherbrooke (psj) - Autant la journée d'hier a été qualifiée de «Maytag» par les policiers de jour, tant à Sherbrooke qu'à travers la région, autant la nuit précédente avait été occupée avec quatre arrestations.

Toutes les arrestations ont été effectuées à Sherbrooke, entre 23 h 35 mercredi et 6 h 25, hier.

Les deux premières sont survenues à 23 h 35 et à 2 h 35. Dans les deux cas, il s'agissait de conducteurs avinés. Le premier a été impliqué dans un accident de la circulation, rue Conseil et 12e Avenue Sud.

L'état du Sherbrookois, âgé de 45 ans, a été jugé mûr pour une séance d'alcootest dont les résultats ont révélé la présence de 150 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

Le second, un Forestois de 35 ans, a été remarqué par les patrouilleurs à la hauteur de l'intersection King Ouest et Jacques-Cartier. De nombreux zigzags et du galop sur la ligne médiane ont démontré que le cavalier n'avait aucun contrôle sur sa monture.

L'explication fournie par l'alcootest a été concluante: des tests de 200 et de 180 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang ont confirmé le retrait du conducteur, de la route.

Au beau milieu de la nuit, rues King Est et Parc, face au Centre hospitalier Saint-Vincent-de-Paul, un individu attendait que les voitures apparaissent dans le décor pour s'avancer dans la rue.

Son manège a nécessité l'intervention des policiers qui devaient apprendre, lors de la vérification de l'identité de l'homme, âgé de 26 ans, de Sherbrooke, qu'il était recherché, que deux mandats d'arrestation avaient été émis contre lui et qu'en plus de ça, il avait été surpris en bris de condition puisqu'il devait respecter un couvre-feu l'invitant à demeurer chez lui, la nuit.

À 6 h 25, un Sherbrookois de 29 ans, récidiviste de son métier, a été appréhendé pour une tentative d'introduction avec effraction dans un commerce, 10e Avenue Sud, dans le quartier est de Sherbrooke.

## LES FUNÉRAILLES DES QUATRE POMPIERS DE WARWICK

# «Un témoignage d'amour pour les nôtres»

- le maire André Leclerc

François GOUGEON Warwick

Dans une cérémonie impressionnante, hier, à Warwick, c'est un émouvant témoignage qu'ont rendu tant les citoyens de l'endroit que les autorités religieuses et politiques aux quatre pompiers volontaires morts dimanche, alors qu'ils combattent un incendie à Sainte-Élisabeth de Warwick.

«Si nous sommes tous ici, a indiqué le maire de Warwick, André Leclerc, à la fin des funérailles civiles ayant regroupé près de 3000 personnes, c'est en témoignage d'amour pour quatre des nôtres qui sont tombés au combat, quatre de nos concitoyens qui, par leur travail, ont donné leur vie pour protéger leurs semblables.»

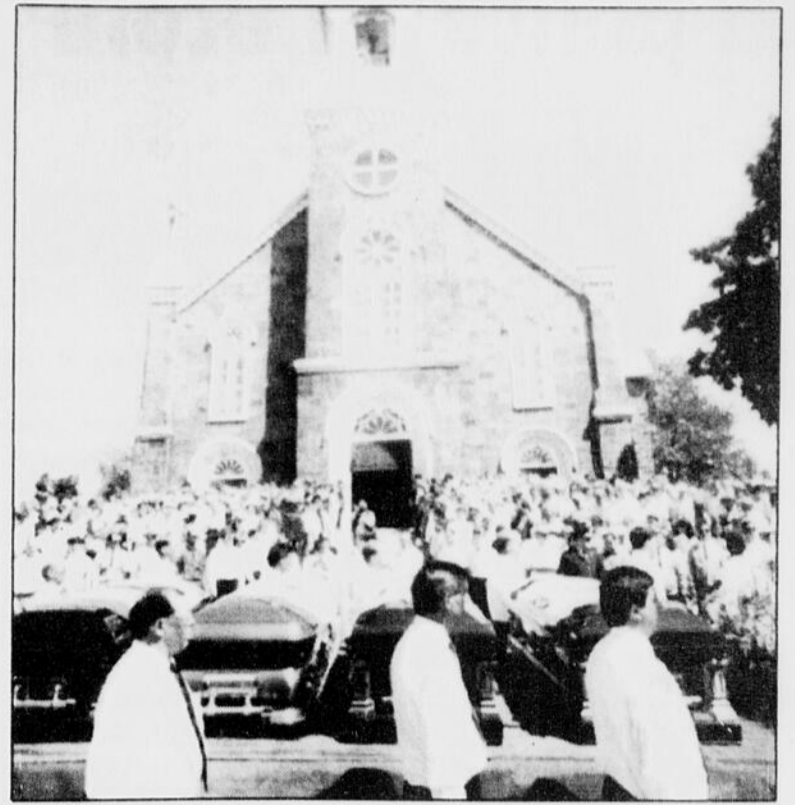
Le curé de la paroisse Saint-Médard de Warwick, Denis Roux, secondé d'une vingtaine d'officiants, a lui aussi rendu un vibrant hommage au sens des responsabilités

de Raymond Michaud, 51 ans, Raynald Dion, 38 ans, René Desrochers, 36 ans et Martin Desrochers, 31 ans.

«Par votre travail, vous avez rendu des services immenses à la communauté... Aujourd'hui, pour vous, et pour tous vos confrères ici présents, la communauté tout entière est reconnaissante à nos pompiers volontaires pour leur bravoure, leur sens du devoir, leur implication dans le milieu et leur foi. Vous représentez dignement tous vos confrères du reste du Québec, du Canada et des États-Unis, qui ont ici des représentants», a exprimé le curé Roux à la fin de son homélie qui a notamment été consacrée au soutien des familles des disparus. «Le départ de Raymond, Raynald, René et Martin laisse bien des gens tristes. À leurs veuves, à ces neuf orphelins et à tous leurs proches, nous voulons vous dire que nous sommes avec vous dans votre peine...»

Quant au maire Leclerc, et alors qu'il prenait la parole à la fin de la

cérémonie religieuse, il a invité les gens à «ne pas chercher de maladresse ou de fausse manoeuvre» pour tenter d'expliquer la tragédie de dimanche. «Ceux qui pensent cela n'ont jamais été en contact avec des situations d'urgence, ils ne se sont jamais retrouvés sur la ligne de front», a déclaré le maire de Warwick qui, tout en remerciant les familles des disparus pour avoir «collaboré activement à cette union et à cette solidarité de nos pompiers», a insisté sur le courage dont a fait preuve la brigade de sapeurs volontaires lors des événements tragiques de dimanche. «Dans un décor apocalyptique, vous n'avez pas hésité à vous porter au secours de vos confrères blessés, au risque même de votre propre vie... Vous nous avez donné une grande leçon de dévouement et d'oubli de soi», a-t-il conclu, avant de demander à la foule de respecter une minute de silence et avant que les quatre corps ne reprennent la saisissante marche funèbre pour être portés en terre, au cimetière de Warwick.



Moment pathétique, hier, alors que les cercueils des quatre victimes ont été déposés devant l'église à Sainte-Élisabeth-de-Warwick.

## On ne peut faire autrement que de s'incliner devant le respect que cela commande

- le député-ministre Yvon Vallières

Warwick (FG)

«On ne peut faire autrement que de s'incliner devant le respect que cela commande», a commenté hier le député-ministre Yvon Vallières et représentant officiel du premier ministre Robert Bourassa, au sortir de l'église d'où venaient de se dérouler les funérailles des quatre pompiers volontaires de Warwick.

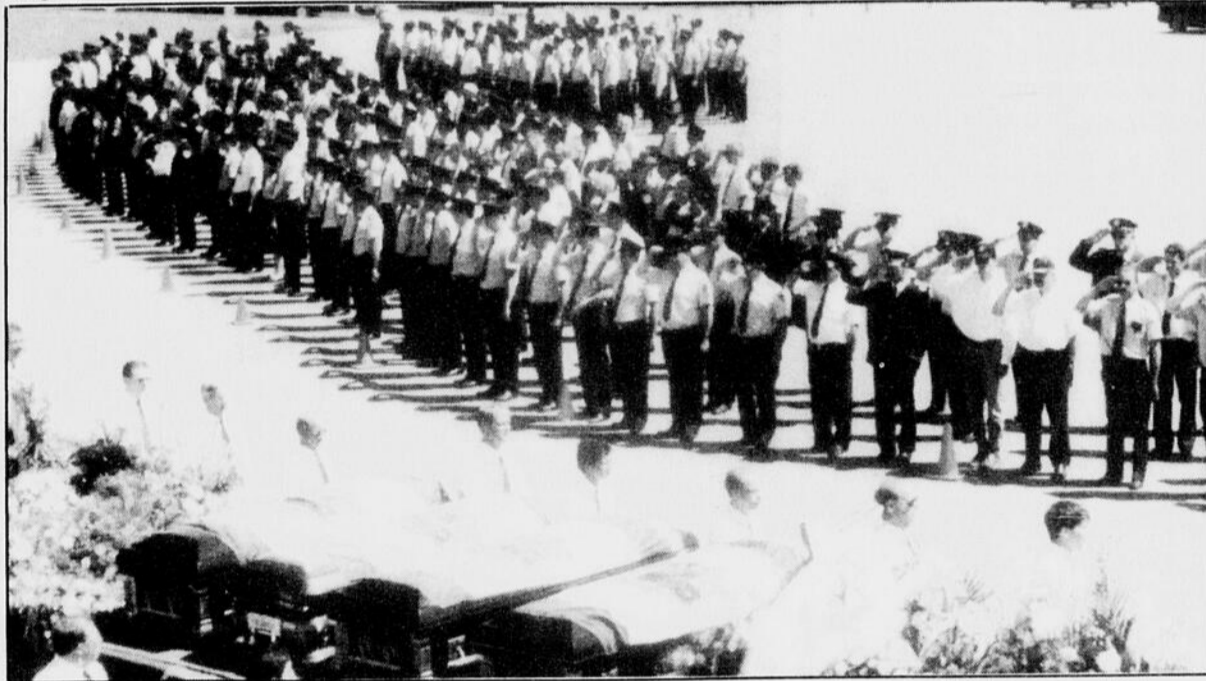
«Dans un comté comme le mien, Richmond, on compte de nombreuses brigades de pompiers volontaires et on ne réalise pas toujours tout le dévouement et les richesses que représente le travail de ces gens... Il est malheureux que ce soit une tragédie semblable qui nous le fasse réaliser», a aussi exprimé M. Vallières.

Pour sa part, le président de l'Association des chefs de pompiers du Québec, Richard Ruel, directeur du service de pompiers à Outremont, a indiqué que l'importance de la tragédie valait amplement toute l'organisation mise en place hier. «Que ce soient des pompiers permanents ou volontaires, tous remplissent le même rôle: celui de sauver des vies et de limiter les dégâts lors d'un incendie. Quatre pompiers volontaires qui meurent d'un coup, c'est une incroyable tragédie. C'est par soli-

darité pour ces quatre confrères de Warwick que nous sommes ici si nombreux, environ 1000, en provenance des quatre coins du Québec et même dans certains cas de très loin à l'extérieur de la province. Peut-être un tel déploiement impressionnant mais tout ce que nous désirons manifester, c'est notre profonde sympathie à des familles éprouvées dans le deuil», a dit M. Ruel.

Celui-ci, tout comme bien d'autres avant lui, refusent de mettre en cause la qualité d'un service de pompiers volontaires. «Ces gens sont formés adéquatement, ils se tiennent à la page des méthodes. Il est exact que, de concert avec le gouvernement du Québec, nous sommes à restructurer l'ensemble de la formation, sans doute pour créer un centre particulier en formation. Mais je trouve tout simplement odieux quand des gens tentent de laisser croire que des pompiers volontaires n'ont pas les qualifications pour faire le travail pour lequel ils sont appelés, dans un milieu qu'ils connaissent bien et avec les moyens mis à leur disposition».

Si l'on pouvait voir des représentants de sapeurs d'à peu près toutes les localités de la grande région couverte par La Tribune, ceux de Sherbrooke ressortaient en nombre: ils étaient 20, dirigés par leur représentant syndical, Douglas Jones.



Dans un des nombreux moments d'une rare émotion qui a été donnée de voir hier, aux funérailles civiles des quatre pompiers volontaires de Warwick, près de 1000 confrères venant de partout au Québec et d'ailleurs se tiennent au garde-à-vous au passage des cercueils portés sur une remorque.



Une vingtaine de célébrants, dirigés par le curé Denis Roux, de la paroisse Saint-Médard de Warwick et de nombreux dignitaires ont présidé aux funérailles des quatre défunts.

## Premier prix pour le design de véhicule de police

□ Métro Police Ascot-Lennoxville l'emporte dans la catégorie «Police hors des États-Unis 1993»

Huntingville (psj)

Métro Police Ascot-Lennoxville a remporté le premier prix dans la catégorie «Police hors des États-Unis 1993» pour le meilleur design de véhicule de police.

Il s'agit d'un concours international organisé par la revue Law and Order, la «bible» en matière

policière aux États-Unis et un peu partout dans le monde, de même que la compagnie 3M, des spécialistes dans la fabrication de rubans adhésifs réfléchissants ou non réfléchissants et des autocollants apposés sur des véhicules de police, des ambulances et des panneaux routiers à travers la planète.

Pour comprendre l'importance de ce prix, il suffit de relever un paragraphe dans la lettre que l'éditeur Bruce Cameron, de la revue Law

and Order, a fait parvenir à M. Richard Tremblay, de Métro Police Ascot-Lennoxville.

«En tant que gagnant, votre service recevra un prix en argent de 250 \$ que vous pourrez verser à une oeuvre humanitaire de votre choix de même qu'une plaque-souvenir dont vous pourrez parer un des murs de votre quartier général. La participation au concours a été ahurissante car nous avons reçu plus de 500 inscriptions ce qui rend votre première place encore plus prestigieuse.»

L'Association canadienne des dons d'organes héritera du 250 \$. Quant au véhicule de patrouille primé, il paraît dans la revue Law and Order de juillet.

Le concours comprend six catégories dont les services municipaux de plus de 50 policiers, les services municipaux de moins de 50 policiers, les services de sheriff de comté, les services fédéraux, les véhicules utilitaires, enfin, les services hors des États-Unis.

Le jury doit évaluer les éléments graphiques des véhicules inscrits en se basant sur l'image projetée, sur la façon dont les éléments graphiques rehaussaient la sécurité (visibilité), sur la facilité et la rapidité avec lesquelles on peut identifier le véhicule comme étant un véhicule de police et finalement sur l'aspect pratique du design.

Inutile de dire que le directeur Tremblay pétait le «feu d'artifice» de la fierté et l'expression n'est pas trop forte.

«Cet honneur, Métro Police le partage avec ses membres, son personnel civil, ses citoyens et citoyens d'Ascot et de Lennoxville. Notre but premier est d'améliorer

les services en permettant à la population de reconnaître facilement les installations et les services du corps policier. Pour nous, les véhicules, le quartier général, la papeterie et les documents sont des moyens de communication, de visibilité et nous ne négligeons rien pour dévoiler une image aux milles facettes et positive» lancera tout de go M. Tremblay.

Pour en revenir au véhicule gagnant, le numéro 54 de la flotte de Métro Police, des études ont prouvé qu'un véhicule blanc doté de bandes contrastantes offrait plus de visibilité qu'un véhicule plus foncé ayant des portières de couleur plus pâle.

Il y a plus que la sécurité puisque le passage à des voitures d'une seule couleur avec bandes réfléchis-

santes permettra aux divers corps policiers de réaliser des économies qui se feront sentir dès la première année et qui se répercuteront sur les budgets ultérieurs.

Les véhicules blancs coûtent moins cher à l'achat et leur valeur de revente devrait être supérieure puisque tous les décalques, les bandes réfléchissantes peuvent être enlevés.

«Notre design est un excellent exemple de responsabilité financière et de réalisations plus créatives avec des moyens moindres. De plus le véhicule 54 illustre bien cette image d'une police socio-préventive que pratique depuis 10 ans Métro Police. Projeter une image moderne et innovatrice tout en poursuivant notre mandat de bien protéger et de bien servir nos citoyens» a souligné en guise de sortie M. Tremblay.



Avec son véhicule 54, Métro Police Ascot-Lennoxville a remporté le premier prix dans la catégorie «Police hors des États-Unis» pour le meilleur design de véhicule de police. Pas moins de 530 corps policiers des États-Unis, du Canada et d'un peu partout dans le monde ont participé à ce concours.

**CE SOIR**

MADAME AGNÈS GROSSMANN dirige L'ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN en l'ÉGLISE SAINT-PATRICE À MAGOG

RÉSERVEZ AU: 843-3981

# Éditorial

La Tribune

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste en chef adjoint

## La police à l'école

Jacques PRONOVOST

Que la présence des policiers de la Sûreté du Québec dans les écoles québécoises agace, est tout à fait compréhensible. Que des jeunes puissent s'y livrer au trafic de drogues en toute impunité serait encore plus embêtant.

Le Conseil permanent de la Jeunesse s'insurge contre le retour des policiers dans les polyvalentes; principalement quand ils y sont pour contrer le phénomène de la vente des drogues (voir texte ci-bas). Il présente de très bons arguments et un objectif louable, celui de protection des droits des jeunes, de tous les jeunes, même ceux pris en flagrant délit ou dénoncés par leurs pairs. Là-dessus il faut leur donner raison. La présence et l'action policières doivent l'être dans le respect des droits de chacun; cela n'empêche cependant pas un travail policier respectueux de règles particulières au milieu concerné.

Aussi la logique du président du Conseil permanent de la Jeunesse présente-t-elle quelques failles. À trop défendre les adolescents se lançant dans ce commerce illicite, illégal et préjudiciable, on en arrive pratiquement à oublier les droits des autres jeunes. Le droit de ne pas être importunés par ce commerce, ne pas être soumis à la pression abusive de ces petits «pushers», de ne pas vivre dans la crainte continue, et d'éviter pareil sentiment à leurs parents inquiets. Le droit surtout de ne pas être poussés, souvent sans s'en rendre compte, dans un enfer duquel plusieurs auront de la difficulté à se sortir.

Si les responsables scolaires doivent absolument supporter les jeunes contrevenants épinglés par les policiers pour leur permettre une défense légitime, il ne faut pas perdre de vue non plus que ceux-ci doivent apprendre à vivre en société, et donc à assumer la responsabilité de leurs actes. Qu'on protège le plus possible ces jeunes de l'abus policier, soit. Qu'on surprotège les jeunes les plus délinquants, susceptibles de récidiver immédiatement pour le plus grand malheur des autres étudiants, c'est là une toute autre histoire. En toute chose il faut savoir évaluer lequel a le plus besoin d'être protégé. La liberté de l'un s'arrête toujours là où les droits de l'autre sont menacés.

Le Conseil permanent de la Jeunesse fait par contre des constats importants. Certains adolescents se livrant à la vente de drogues ne sont pas nécessairement des criminels endurcis et dangereux. Il y en a; mais pas tous. Encore là toute généralisation est à proscrire. Il n'y a pas de doute que l'interrogatoire des policiers sera pour plusieurs déstabilisant au point de faire des déclarations incriminantes sans égard à leurs droits fondamentaux. Mettre en garde les policiers et les directions d'école est à cet égard fort louable. Que leurs parents soient mieux et plus rapidement informés est aussi indispensable. Qu'on cherche à «développer des stratégies d'intervention plus respectueuses des intérêts de la majorité des jeunes... et à établir un protocole public entre l'école et la police, de façon à baliser les cas extrêmes», voilà un objectif à atteindre. Comme l'est celui des programmes de prévention avant ceux de répression.

Tout est dans la manière. Il faut favoriser chez les policiers les attitudes communautaires de compréhension et d'aide dans les situations qui s'y prêtent; nous ne devons toutefois pas exiger qu'ils ne fassent pas leur travail de répression devant une situation demandant une intervention plus musclée. Certes il faut promouvoir les valeurs de solidarité, de concertation, d'entraide chez les jeunes. Encore faut-il reconnaître que ces mêmes valeurs poussent certains groupes d'adolescents à dire NON AUX DROGUES et à pourchasser eux-mêmes ceux qui les vendent.

La solution n'est pas de bannir les policiers des écoles. C'est celle de créer un modus vivendi assurant que les droits de chacun soient respectés et que les actions policières soient faites en conformité avec les principes du milieu éducatif. Les policiers ne sont pas que justiciers; certains savent fort bien allier la diplomatie et l'aide en temps opportun à la répression lorsqu'elle est indispensable. Trouver un juste équilibre n'est pas facile. Laisser s'installer le total déséquilibre n'est pas plus indiqué.



«Habituellement, à ce temps-ci de l'année, il n'a plus tellement le goût au jardinage.»

### TRIBUNE LIBRE

## Deux impasses pour le Canada

Constatant que plusieurs ministres du fédéral se retirent de la vie politique, mon beau-frère a fait cette remarque un peu caustique: «Quand les rats quittent le navire, c'est qu'il est en train de couler».

Au temps de Jean Lesage, de Daniel Johnson, père et de Robert Bourassa numéro 1, on parlait de fédéralisme rentable, au temps de Robert Bourassa numéro 2, le fédéralisme ruineux s'est installé. L'impasse politique nous a conduit à l'impasse économique.

Sociale-démocratie, électoralisme et fédéralisme constituent un mélange empoisonné.

La sociale-démocratie vise à assurer le bien-être de chaque personne. L'électoralisme consiste pour un gouvernement à agir dans le but de se faire réélire. Quant au fédéralisme, il impose 11 gouvernements et 11 fonctions publiques aux quelques millions de payeurs de taxes canadiens. Avec le temps, les citoyens ont pris goût au bien-être assuré par l'État et ils ont appris à en profiter. Par souci de se faire réélire, les gouvernements en ont rajouté et ont emprunté pour payer la facture.

Quand on a 11 gouvernements pour endetter un pays, ça peut aller très vite et un beau matin, on est acculé à la faillite.

De nombreux Canadiens fortunés ont vu venir le coup depuis des

années et ils se sont mis à l'abri en plaçant leur avoir à l'étranger. C'est ainsi qu'en 90 et 91, les maisons de courtage de Sherbrooke convertissaient des millions de dollars U.S. pour leurs clients de la région.

À la même époque, les gouvernements du Canada avaient déjà commencé à trouver de moins en moins de prêteurs sur le marché canadien et la dette extérieure se gonflait très vite pour atteindre les trois cents milliards de dollars, soit plus de 40% de la dette totale. Parmi les pays du G-7, cette situation est unique. Même si elle est plus lourde que la nôtre, la dette de l'Italie a l'avantage d'être italienne, c'est-à-dire intérieure.

Parce qu'ils voyaient agir leurs gouvernements et vivaient la détérioration de l'économie, les prêteurs canadiens ont perdu confiance les premiers. Quant aux étrangers, ils se fient encore aux cotes de Moodys et Sandard and Poors. Ça permet à nos gouvernements de trouver l'argent nécessaire pour payer leurs comptes.

Mais faut-il se réjouir que dans un pays en banqueroute les gouvernements aient trouvé et trouvent encore à emprunter? L'heure de vérité arrivée, comment sortirions-nous de la crise financière?

Les augmentations de taxes sont exclues parce qu'elles détérioreraient davantage l'économie. La dévaluation de notre dollar ne peut

être envisagée à cause du libre-échange et de notre dette extérieure. En effet, les étrangers qui nous ont prêté en dollars ne voudraient pas être remboursés en cinquante sous. Pour leur part, les Américains jugeraient comme concurrence déloyale une dévaluation volontaire de notre monnaie.

L'impasse est totale. Tous nos chefs politiques, y compris Bob Rae et Lucien Bouchard ont choisi de faire mal au monde ordinaire.

Privés de leurs emplois et dépourvus de leurs rôles, les gens de ce pays sont tenus responsables du déclin qui nous frappe. On voudrait les punir parce qu'ils n'ont pas la formation qu'il leur faudrait pour opérer les machines qui les remplacent. On dit qu'ils sont paresseux et dépensiers. On voudrait qu'ils soient des fourmis dociles et laborieuses à l'exemple des asiatiques. Faudrait-il que les travailleurs acceptent l'esclavage et les pauvres la misère pour être des citoyens adéquats? Quand viendra la révolte, comment va-t-on la réprimer?

Le monde compte déjà une trentaine de guerres actives. Combien en faudra-t-il pour que les «leaders» de la planète comprennent que notre vieux système monétaire doit s'adapter à nos sociétés de consommation d'une part et fournir en même temps d'importants moyens financiers partout où veut s'installer le Tiers-Monde.

Clermont Domingue

### POINT DE VUE

## La Sûreté du Québec n'a pas sa place dans les écoles

Le Conseil permanent de la jeunesse reçoit depuis plusieurs semaines divers témoignages troublants provenant de jeunes et de parents inquiets et apeurés des opérations de lutte aux trafiquants de drogues et stupéfiants qui se déroulent dans les écoles secondaires du Québec. Des échanges avec la Commission de protection des droits de la jeunesse ainsi que le Bureau d'aide juridique de Québec nous incitent par ailleurs à questionner sérieusement la mission éducative de l'école et les buts de la Sûreté du Québec dans ce dossier.

Précisons d'abord que le Conseil est d'avis que le trafic et la consommation de drogues n'ont pas leur place à l'école. Toutefois, nous trouvons inadmissibles les mesures répressives qui se multiplient dans les écoles secondaires publiques du Québec (...).

L'action de la Sûreté du Québec dans les écoles est basée sur la délation: les agents commencent d'abord par repérer les élèves qui «consommeront» et invitent ceux-ci à dénoncer ceux qui leur ont vendu des substances. Une déclaration incriminante suit. Un climat de suspicion est ainsi maintenu jusqu'à ce que des accusations soient portées. Dans le cadre même de leur école, contre tout respect de la confidentialité, les jeunes sont pointés, identifiés, ce qui se fait directement ou indirectement, sur une présomption de culpabilité.

Dans certains cas, la présence de la Sûreté du Québec est même institutionnalisée dans l'école, puisque la direction permet à celle-ci

d'occuper des bureaux et d'y effectuer des interrogatoires. Les directions d'écoles publiques préfèrent ainsi s'en remettre aux policiers pour régler leurs problèmes internes. D'autres fois, la Sûreté du Québec se contente de venir cueillir la jeune à l'école pour le conduire en détention.

Dans ce climat de suspicion, les jeunes, peu informés de leurs droits, apeurés, pressés d'en finir, font parfois des déclarations pour se débarrasser. Certains ont même dit que des policiers leur avaient promis les travaux communautaires (négociation de peine) au lieu du centre d'accueil, s'ils collaboraient! Dans la majorité des cas, les seules preuves présentées en Cour seront ces déclarations incriminantes.

L'attitude des directions d'école et des commissions scolaires dans ce dossier nous laisse pantois. En effet, dès qu'un jeune est accusé, l'école a développé le réflexe d'expulser l'élève, avant même qu'un jugement ne soit rendu. Et la présomption d'innocence? En plus, l'école laisse les parents dans l'ignorance. Personne ne les informe qu'ils ont le droit d'exiger un avis écrit expliquant la cause du renvoi de leur enfant ou qu'ils peuvent recourir à des procédures d'appel prévues dans la Loi sur l'instruction publique. Certains parents ne sont même pas avisés officiellement de l'expulsion de leur enfant, la direction d'école préférant plutôt parler de «suspension pour une durée indéterminée» qui, dans les faits, s'étire jusqu'à la fin de l'année scolaire... Ébranlés par la nouvelle de

l'arrestation de leur fils ou fille, isolés, dépourvus, les parents sont laissés à eux-mêmes et peuvent difficilement épauler leur enfant.

Qu'arrive-t-il des jeunes concernés? D'abord, plusieurs d'entre eux voient leur dossier scolaire entaché d'une mention spéciale. Par ailleurs, ceux qui sont expulsés doivent se chercher une autre école. Certains, déjà admis au cégep, ont obtenu de peine et de misère «l'autorisation» de passer leurs examens de cinquième secondaire! Dans tous les cas, les jeunes sont laissés pour compte.

Qu'est-ce que la Sûreté du Québec fait dans les écoles? Si des jeunes doivent être arrêtés, pourquoi ne pas le faire alors qu'ils sont chez eux?

Ces opérations répressives n'ont pas leur place dans les institutions scolaires: elles nuisent au bon fonctionnement de l'ensemble, en plus de laisser un goût amer de la justice. Pour une minorité infime de jeunes contrevenants, on est en train d'instaurer dans les écoles québécoises un climat généralisé de méfiance qui détériore la vie scolaire et sociale de la majorité des élèves. Jeunes et moins jeunes ne comprennent pas pourquoi on déploie tant d'énergie et de hargne à vouloir «punir», à criminaliser les difficultés psycho-sociales d'une jeunesse éprouvée, alors qu'il vaudrait sans doute mieux s'attaquer aux causes du problème.

De plus, quand on sait, d'une part, que la consommation d'alcool semble beaucoup plus problématique que la consommation de dro-

gues chez les jeunes, et que, d'autre part, les quantités de drogues saisies dans les écoles sont la plupart du temps dérisoires, on est à même de se poser des questions. La Sûreté du Québec et les directions de certaines écoles ne misent-elles pas sur ce genre d'intervention largement publicisée dans le seul but de redorer leur image sur le dos d'une clientèle qui n'a aucun moyen de se défendre?

Les jeunes des écoles publiques seraient-ils devenus les nouveaux boucs émissaires de la Sûreté du Québec?

L'école aurait-elle abandonné sa mission éducative? On est bien loin des valeurs de solidarité, de concertation, d'entraide sur lesquelles repose tout apprentissage dynamique! À la lumière des informations reçues, il semble qu'il y ait lieu d'interpeller les ministères de l'Éducation et de la Sécurité publique dans ce dossier.

Voici pourquoi le Conseil incite le premier ministre du Québec, ministre responsable de la jeunesse, à voir à ce que:

- le ministre de la Sécurité publique ne permette plus à la Sûreté du Québec et aux autres corps policiers de se servir des écoles du Québec comme lieu d'intervention dans le cadre du programme de «Lutte aux trafiquants de drogues et stupéfiants»;

- la ministre de l'Éducation incite les dirigeants des commissions scolaires et des directions d'écoles:
  - à s'interroger sérieusement sur leur mission éducative et à questionner les activités et interventions

qui vont à l'encontre de celle-ci. Ainsi, doit-on interpeller et alarmer une majorité d'élèves alors que le problème du trafic de la drogue ne concerne qu'une faible minorité? Doit-on développer à l'école un climat de confiance ou favoriser la délation et la répression? Quel type d'apprentissage à la justice veut-on offrir aux jeunes? Par ailleurs, les écoles doivent-elles collaborer à la criminalisation des jeunes ou plutôt les aider à s'en sortir?

- à développer des stratégies d'intervention plus respectueuses des intérêts et besoins de la majorité des jeunes, plutôt que de recourir systématiquement aux corps policiers;

- à établir un protocole public entre l'école et la police, de façon à baliser les cas extrêmes;

- à mettre eux-mêmes sur pied des programmes de prévention contre l'abus des drogues, en collaboration avec les ressources du milieu, les professeurs, les parents, les élèves, plutôt qu'avec la Sûreté du Québec; à faire en sorte que ces programmes ne reposent pas sur la diffusion d'informations alarmistes, sur la peur et de la suspicion, mais se déroulent plutôt dans un climat d'échange et d'entraide;

- à s'assurer que les droits des jeunes et des parents soient non seulement connus de tous, mais respectés;

- à modifier leur attitude et leurs réactions face aux jeunes accusés de possession ou de trafic de drogue, de façon à leur venir en aide au lieu de les rejeter. Dans ce sens, le Conseil demande aux écoles de ne plus

expulser le jeune contrevenant avant qu'il n'ait subi son procès, de voir à ce que son dossier scolaire ne soit pas entaché, de s'assurer que ses intérêts soient pris en considération. De plus, les directions d'écoles ont pour devoir de supporter les parents de ces enfants, de les informer sur leurs droits et recours et sur les ressources de soutien disponibles dans le milieu.

Le Conseil permanent de la jeunesse questionne sérieusement l'ensemble du programme de lutte aux trafiquants de drogues et stupéfiants administré par la Sûreté du Québec, volets prévention et répression. L'application de ce programme dans les écoles nous révèle comment il est facile de bafouer les droits des jeunes, même avec les intentions les plus louables...

De plus, il semble y avoir un vide entourant la reconnaissance des droits et recours des jeunes à l'école. Même la Commission de protection des droits de la jeunesse semble avoir de la difficulté à intervenir sur ce sujet en raison de l'étroitesse de son mandat, lié spécifiquement au domaine de l'application de la loi sur la protection de la jeunesse.

Le Conseil est d'avis que des mesures devraient être prises pour s'assurer que les jeunes soient davantage entendus et que leurs droits soient pleinement reconnus et défendus.

Alain PERREAULT  
Président  
Conseil permanent de la jeunesse

# Le nom d'autoroute des Cantons de l'Est reste le préféré

Jacynthe NADEAU Sherbrooke

Aliés d'un dernier bastion de l'histoire régionale ou traditionalistes dans l'âme, il n'en reste pas moins qu'une majorité de citoyens préfèrent conserver la désignation d'autoroute des Cantons de l'Est pour la portion de l'autoroute 10 comprise entre Sherbrooke et Montréal.

C'est ce qui ressort d'un sondage maison effectué par La Tribune auprès de ses lecteurs. Des 188 personnes qui ont répondu à l'appel du journal, 64 pour cent optent pour le statu quo, contre 36 pour cent en faveur d'un changement pour «autoroute de l'Estrie».

Des résultats qui n'ont guère surpris Mary Mitchell, de l'Association des Townshippers. «Les lecteurs ne restent pas juste en Estrie», a-t-elle lancé comiquement.

«Pour nous, une identification comme Cantons de l'Est est plus précise», poursuit-elle, reprenant l'argumentation des Townshippers avancé dans leur mémoire déposé à la Commission de toponymie du

Québec. «Quand on parle de l'Estrie, on parle d'une région administrative qui prend fin au lac Memph-

remagog. Alors pourquoi l'autoroute 10 ne s'appellerait-elle pas autoroute de la Montérégie?»

L'Association des Townshippers y va aussi d'arguments économiques pour défendre son point de vue.

«Étant donné que le gouvernement du Québec est aux prises avec un déficit dévastateur, écrivent-ils, il n'y a vraiment pas lieu d'ajouter aux dépenses du gouvernement en changeant les nombreux panneaux routiers qui indiquent actuellement Autoroute des Cantons de l'Est.»

Sans compter que «quand on nomme les choses par des noms historiques ou typiques, ça a un impact sur le tourisme», soutient Mme Mitchell.

Enfin, les Townshippers ressortent toute le contenu historique de l'expression Can-

tons de l'Est qui fait référence à la division des terres selon le système britannique. «Il décrit les gens qui ont défriché la région et le système suivant lequel les terres étaient habitées et administrées, fait valoir l'Association. C'est compatible avec l'utilisation de noms abénaquis pour plusieurs lacs et rivières des Cantons où ce peuple autochtone chassait et pêchait.»

Quoi qu'il en soit, pour l'Asso-

ciation comme pour les autres ardents défenseurs de la désignation d'autoroute des Cantons de l'Est, tels la Société d'histoire de Sherbrooke, la Chambre de commerce de Granby et la Maison régionale du tourisme de l'Estrie, les jeux sont faits. Ils avaient jusqu'au 23 juin pour déposer leur mémoire à la Commission de toponymie, qui doit rendre sa décision dans le dossier au cours des prochains mois.



Des 188 personnes qui ont répondu à l'appel du journal, 64 pour cent optent pour le statu quo, contre 36 pour cent en faveur d'un changement pour «autoroute de l'Estrie».

Téléphoto par Christian Landry

## Le changement est irréversible

- Marcel Bureau

Sherbrooke (JN)

La disparition de la désignation d'autoroute des Cantons de l'Est au profit d'autoroute de l'Estrie est un fait acquis, irréversible et qui ne peut aller qu'en s'amplifiant. Reste à savoir si c'est pour cette année, ou pour dans deux ou trois ans.

C'est du moins ce que croit le directeur général de la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Sherbrooke, Marcel Bureau, qui réagissait cette aux résultats du sondage maison effectué par La Tribune et qui donne grand gagnant le statu quo quant au nom à donner à la portion de l'autoroute 10 comprise entre Montréal et Sherbrooke.

«Les tenants des Cantons de l'Est sont simplement plus énergiques que les autres, avance-t-il pour



Marcel Bureau

expliquer ces résultats. Ils ont quelque chose à préserver... Ils veulent garder le dernier bastion. Je ne les blâme pas, mais l'autoroute des

Cantons de l'Est va disparaître quand même. C'est irréversible.»

Au moment où la SSSJB avait relancé l'offensive pour rebaptiser l'autoroute 10 l'année dernière, on avait amassé, en moins de trois semaines, quelque 5000 signatures en faveur de la désignation d'autoroute de l'Estrie, rappelle M. Bureau.

«C'est la vie de ce terme-là qui s'achève. On est parti de loin, mais regardez le chemin parcouru, plaide-t-il. Aujourd'hui, on ne compte plus les raisons sociales qui se disent de l'Estrie. L'autoroute, c'est le seul endroit où on rencontre encore l'expression des Cantons de l'Est. Plus personne ne l'utilise.»

Quant à l'argument qui veut que cette expression soit chargée d'histoire, M. Bureau le balait de la main. «Si au moins c'était une très vieille route qui s'appelait comme ça, s'exclame-t-il. Mais non, l'autoroute a à peine une trentaine d'années.»

## 18 logements à loyer modique de plus à Magog

Magog

À moins d'une volte-face peu probable de la Société d'habitation du Québec, un immeuble qui abritera 18 logements à loyer modique et dont l'Office municipal d'habitation de Magog assumera la gestion sera bientôt mis en chantier rue Montcalm, à Magog.

Le coût de la construction de l'immeuble qui accueillera ses occupants à l'automne s'élèvera à envi-

ron 1 million \$.

Quatre des logements qu'il abritera recevront des personnes handicapées, a révélé le conseiller Roger Crevier, président de l'Office municipal d'habitation.

Sa construction n'est pas vue d'un très bon œil par des propriétaires d'immeubles locatifs. Ils soutiennent que, quand le taux de vacance de ces immeubles est supérieur à 10 pour cent comme il l'est présentement à Magog, il faut donner priorité à l'occupation des logements vacants, non à la

construction d'un immeuble qui, selon eux, le fera encore grimper.

Leurs arguments n'arrachent pas de larmes à M. Crevier qui rappelle que l'Office municipal d'habitation loue plusieurs dizaines de logements des propriétaires d'immeubles locatifs et qu'un nombre infime de ces immeubles ont subi des transformations qui leur permettent de recevoir des locataires handicapés comme l'immeuble de l'Office municipal d'habitation le pourra.

## Étude d'impact de la construction du barrage sur la faune et la flore du ruisseau Fitch

Canton de Stanstead

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et le ministère de l'Environnement mènent présentement une étude de l'impact de la construction d'un barrage de béton sur le ruisseau Fitch, à Canton de Stanstead.

Cette étude porte principalement sur l'impact de la construction de l'ouvrage sur la faune et la flore du ruisseau, a précisé hier Mme Hélène Beauchesne, porte-parole régionale du ministère de l'Environnement.

Elle a ajouté que la construction du barrage ne contrevient pas au règlement du ministère de l'Environnement qui régit l'érection d'ouvrages sur les cours d'eau et que son approbation était de compétence municipale.

Le barrage dont le propriétaire est un riverain du ruisseau est au centre d'un litige opposant la Société de conservation du lac Lovering à la municipalité de Canton de Stanstead. La querelle qui couvait depuis l'automne dernier a été ranimée quand, la semaine dernière, des pluies abondantes ont fait monter dangereusement le niveau du lac dont la municipalité laisse le con-

trôle à cet organisme. L'ouverture des vannes du barrage construit à la sortie du lac a envoyé dans le ruisseau, unique exutoire du lac, un volume d'eau tel que la municipalité a craint pour le barrage construit en aval et a fait refermer partiellement

les vannes, ce qui a retardé le retour du niveau du lac à la normale.

La Société de conservation du lac Lovering a tenu la municipalité responsable des dommages que les riverains ont pu ou pourraient subir à cause du niveau trop élevé du lac.

**The Piggery** ALCAN 28' Saison

Du théâtre d'été dans les magnifiques Cantons de l'Est

En reprise à la demande générale!

**DU 22 JUIN AU 10 JUILLET**

Les Arts du Maurier Liée présente

**TONIGHT... PIAF**

Encore qu'une seule semaine

Avec Joelle Rabu

de Joelle Rabu et Ted Galay  
mise en scène: Ray Michal

"Une telle magie... un événement exceptionnel, tout à fait unique en Estrie... La performance incomparable et inoubliable de Joelle Rabu qui devient littéralement 'la même'. La voix, puissante, superbe et étonnamment semblable, le geste, dramatique, et aussi et surtout l'émotion qui arrivent à créer un miracle tel que l'on se sent véritablement transportés 30 ans plus tôt, dans le prestigieux hôtel new-yorkais... L'illusion est totale... Joelle Rabu en Piaf est inoubliable." - La Tribune

"Piaf réincarnée" - Westender

Une dramatisation musicale du dernier spectacle offert en 1961 par Piaf au Waldorf Astoria de New-York. Chansons en français, monologues en anglais.

Co-commandité par: POWER CORPORATION DU CANADA

North Hatley, Québec (819) 842-2431  
Renseignez-vous sur nos réductions imbattables!

**DIRECTION CENTRE-VILLE Sherbrooke**

**DU LUNDI 28 JUIN AU DIMANCHE 4 JUILLET (excluant le 1er juillet)**

OOOOOOOOOO

**POUR LA VENTE sur le TROTTOIR**

OOOOOOOOOO

**Ne manquez pas les nombreux spéciaux de nos marchands**

OOOOOOOOOO

\* Amuseurs publics, clownerie, jonglerie, musiciens

\* **Sherbrooke en Blues du 1 au 4 juillet**

OOOOOOOOOO

**POUR TOUTE LA FAMILLE!**

**C'EST UN RENDEZ-VOUS!**

**MISE AU POINT**

Dans la circulaire «Vente d'entrepôt Sears» insérée dans La Tribune du 30 juin 1993, veuillez noter qu'en page B9, le service de vaisselle 47 pièces offert à 76\$ est en porcelaine et non en grès.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

**SEARS**

vous en avez pour votre argent... et plus

**centre-ville**

Heures d'ouverture des magasins:

Lundi à mercredi: 9 h à 17 h 30

Judi, vendredi: 9 h à 21 h

Samedi: 9 h à 17 h

Dimanche: 12 h à 17 h

## La municipalité de Disraeli fête ses 125 ans

# L'industrie du bois a été le pilier de départ

Disraeli

**D'**Israeli, Disraëli, Disraëli ou Disraeli ? Le nom de la ville de Disraeli a subi plusieurs transformations au cours de ses 125 années d'existence et la nouvelle tendance est maintenant d'écrire Disraeli sans tréma, ni accent.

Ce qui reste vrai cependant, c'est que la ville tient son nom de l'ancien premier ministre d'Angleterre, Benjamin Disraeli qui diri-

**Textes et photos:**  
**Jean-Paul RICARD**



geait ce pays en 1868, au moment où un nouveau village prenait forme dans le Bas-Canada, au pied des chutes Bull's Head. Ces chutes ont pris le nom de Chutes à Champoux par la suite en l'honneur de John Champoux, celui qui est considéré comme le fondateur de Disraeli.

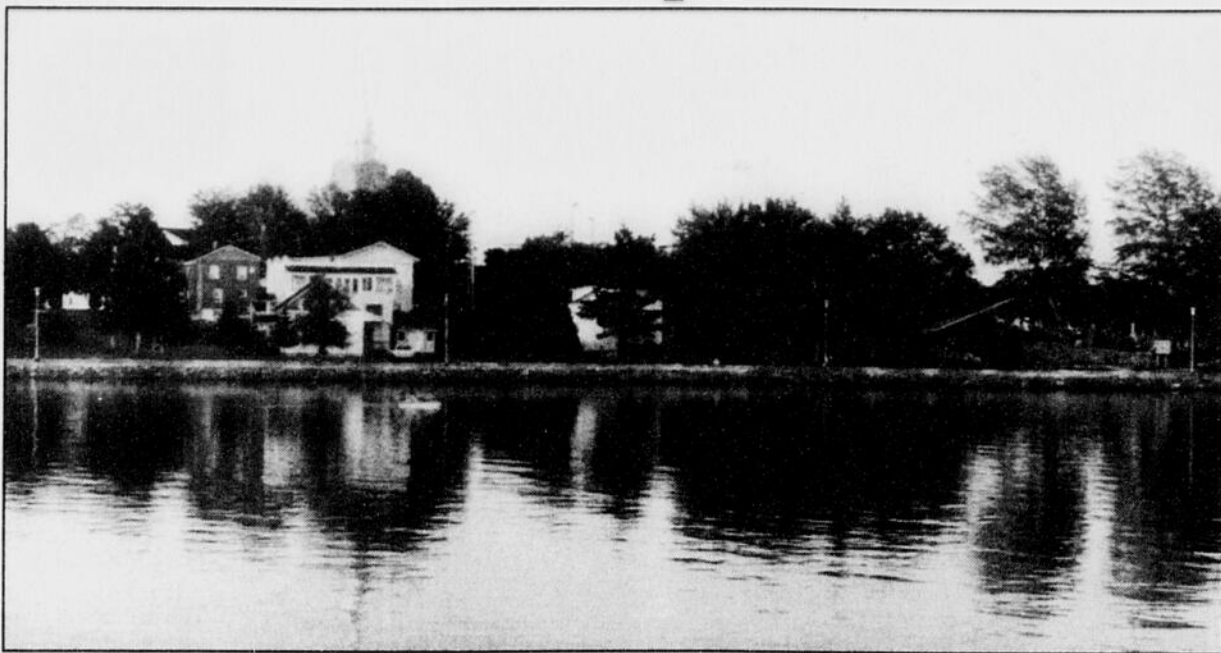
Propriétaire du moulin

De descendance acadienne, John Champoux est originaire de Stratford, une municipalité voisine, mais il a séjourné aux États-Unis durant plusieurs années avant de

revenir s'installer au pied des chutes Bull's Head. Profitant de la force hydraulique des chutes, Champoux devait y construire un moulin à scie, puisque la région était fortement boisée et que le bois y était d'excellente qualité. La loi de l'époque exigeait que les propriétaires de moulin à scie ouvrent également un moulin à farine. John Champoux s'est conformé à cette loi et a même ouvert un magasin général pour aider au développement rapide du village dont il est devenu le premier maire en 1883.

Si les loyalistes ont été les premiers à s'établir dans la région, ce n'est qu'à compter de 1850 que le territoire s'est véritablement peuplé quand on a permis aux colons francophones de venir s'y installer. Plusieurs familles venues s'établir dans la région provenaient de Québec, leurs maisons ayant été détruites par un gigantesque incendie laissant de nombreux sans-abri.

Les Acadiens victimes de la déportation ont également été nombreux à choisir cette région. Les autres artisans de la colonisation de Disraeli provenaient de Bécancour, Nicolet, de Lambton, du haut Saint-François et de Saint-Bernard de Dorchester (Saint-Bernard de Beauce). Beaucoup de Canadiens d'origine arménienne ont aussi contribué au développement régional. Comme plusieurs villages québécois, Disraeli a aussi été ravagée par de gigantesques incendies qui ont détruit les maisons de rues entières.



Disraeli: une ville, un lac et beaucoup plus...

Les incendies de 1909 et de 1911 ont ravagé les résidences des rues Lauriers et Champoux. En 1911, l'incendie avait pris naissance dans le magasin de M. Sam Elkas, le père de l'actuel ministre québécois. L'église de Disraeli a été la proie des flammes et était réduite en cendres en 1924.

Les lacs

Disraeli est avantageusement située, sur les rives de la rivière Saint-François, entre le grand lac Saint-

François et le lac Aylmer. Ce lac n'existait pas encore à l'époque où John Champoux s'est installé au pied des chutes. Le lac Aylmer est en fait un lac artificiel, formé par le gonflement des eaux de la rivière Saint-François quand on a aménagé un barrage hydraulique à Saint-Gérard.

Le secteur bénéficie d'un microclimat et les hivers y sont beaucoup moins rigoureux que dans la Beauce, par exemple, et c'est ce qui a incité de nombreux Beaucerons à

s'y installer. De nombreux Sherbrookois y possèdent un chalet et les excursions de pêche «dans le nord» avaient lieu au lac Aylmer. On dit que le doré et la truite y abondent toujours. A une certaine époque, il y avait aussi beaucoup d'esturgeons dans le lac Aylmer et c'est peut-être ce qui explique l'apparition du fameux «monstre du lac Aylmer» que certains témoins jurèrent avoir vu. Il pourrait s'agir en fait d'énormes esturgeons qui quittent les fosses profondes du lac

pour refaire surface à l'occasion. Peux-être aurez-vous l'occasion de voir le monstre à la faveur d'une excursion en bateau-mouche. Ce bateau, l'Odysée 93, peut transporter 50 passagers à la fois. A partir de la marina, on peut effectuer une excursion d'une couple d'heures pour explorer le lac et ses rives.

Traditionnellement, Disraeli a toujours vécu de l'industrie du bois et encore aujourd'hui le plus gros employeur, Shermag, est un fabricant de meubles, même si le bois servant à la fabrication est maintenant importé des États-Unis.

Réjean Vallière, le directeur de la Marina de Disraeli, est l'un de ceux qui croient que si la ville veut se tourner vers l'avenir, elle doit absolument miser sur l'industrie touristique.

Avec l'avènement des usines d'épuration, l'eau de la rivière St-François a retrouvé toute sa limpidité (ou presque)... en amont d'East-Angus. Un groupe d'hommes d'affaires veut faire l'acquisition d'un des bassins de l'ancienne pisciculture afin de se lancer dans l'élevage du doré afin de repeupler le lac Aylmer. «La pisciculture avait été fermée parce que l'élevage de truites prenait presque toute l'eau du réservoir d'eau potable de la ville. Mais pour l'élevage du doré, c'est différent, car il n'est pas nécessaire d'avoir la même qualité d'eau», d'affirmer Réjean Vallière, un de ceux qui veulent relancer ce projet.



John Champoux, le fondateur de Disraeli, a pu avoir un avant-goût de l'exposition de photos anciennes que présenteront les membres de la Société historique de Disraeli. La Société était représentée par Jean-Claude Fortier, Mario Lavoie (le président) et Réjean Vallières tandis que Jean Champoux est personnifié par le docteur Jean-Paul Taillon.

## La pièce de résistance de l'exposition: la «machine à pitons» de John Champoux

Disraeli

**C'**est l'effervescence à Disraeli depuis que les membres de la Société historique de l'endroit ont retrouvé «La machine à pitons de John Champoux».

C'est quoi la machine à pitons ? Vous avez peut-être entendu cette expression alors que vous étiez enfant et demandiez de l'argent à vos

parents. Maman ou papa répondait «Je ne suis pas une machine à pitons», ou encore «Me prends-tu pour une banque à pitons?»

Au début de la colonie, les billets du Dominion ne circulaient pas facilement au Canada et peu de gens en possédaient. Dans chaque village, on retrouvait un riche homme d'affaires qui était à la fois propriétaire du moulin à scie, du moulin à farine et du magasin général. C'était le cas de John Champoux, le fondateur de Disraeli. Comme il n'avait pas suffisamment de billets de banque pour payer ses employés, il fabriquait des jetons qui servaient de monnaie et ces jetons étaient échangeables au magasin général de Monsieur Champoux. Les ouvriers les échangeaient contre de la nourriture, des vêtements, chaudrons, ustensiles et autres objets du genre.

On comprend donc la joie des membres de la Société historique de Disraeli d'avoir découvert cette

fameuse machine à pitons dont on avait tellement entendu parler, sans savoir qu'elle existait vraiment.

«Nous essayons maintenant de trouver un de ces fameux pitons pour voir de quel matière ils étaient fabriqués», de dire Réjean Vallières, un des membres du comité exécutif de la Société historique de Disraeli. «Nous aimerions en fabriquer pour marquer le 125<sup>e</sup> anniversaire de Disraeli. Nous pourrions en faire des porte-clefs ou autres objets souvenirs du genre».

Exposition

Cette fameuse machine à pitons sera le centre d'attraction de l'exposition d'objets anciens que la Société historique de Disraeli est à mettre sur pied pour marquer le 125<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la ville.

Ce sont surtout des photos anciennes qui seront présentées au public dans le cadre de cette exposition qui se tiendra à la polyvalente de Disraeli du 5 au 8 août.

Mario Lavoie, le président de la Société historique, et Jean-Claude Fortier, lancent d'ailleurs un appel public pour obtenir de ces photos.

On aimerait que les gens de Disraeli, tout comme les anciens citoyens maintenant établis dans d'autres villes, puissent nous prêter de ces photos pour l'exposition», d'expliquer Mario Lavoie.

«Ce n'est pas nécessaire de chercher des photos qui datent du début du siècle», de préciser Jean-Claude Fortier. «Des photos des années 40 ou 50, des photos de classes par exemple, feraient également notre affaire. Ce sera amusant d'essayer de mettre un nom sur les visages apparaissant sur ces photos de groupe».

Il faut dire qu'il y aura de grandes retrouvailles dans le cadre des fêtes du 125<sup>e</sup> anniversaire de Disraeli, alors que les anciens résidents de l'endroit pourront retrouver les amis d'enfance pour fraterniser ensemble.



Les membres du comité organisateur des fêtes du 125<sup>e</sup> anniversaire de Disraeli entourent le fondateur de Disraeli, John Champoux (alias Jean-Paul Taillon). Le comité est formé du président Michel Toupin, Gilles Ouellet, Pierre Grégoire, Germain Martin, Guy Toupin, Lorraine Nolet, Diane Gagnon, Luc Roy, Richard Grégoire, Jean-Claude Fortier, Réjean Vallières et André Labonté. Mesdames Nolet et Gagnon et MM. Fortier et Vallières n'apparaissent sur la photo.

## Des activités pour tous les goûts et tous les âges du 5 au 8 août

Disraeli

**L**es Disraëlois pourront revivre 125 ans d'histoire, du 5 au 8 août prochain, à l'occasion des festivités marquant le 125<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de leur ville. John Champoux, le fondateur de Disraeli, sera de la fête, grâce à la complicité du docteur Jean-Paul Taillon.

Le comité organisateur des fêtes, présidé par Michel Toupin, est à l'oeuvre depuis le mois de mars pour s'assurer qu'il y aura des activités pour tous les goûts et pour toutes les catégories d'âge. Ce sont les membres du Club Optimiste de Disraeli qui ont pris en main l'organisation des festivités.

Outre l'exposition de photos anciennes et d'objets antiques qui se déroulera à la polyvalente de Disraeli, il y aura plusieurs rencontres sociales et soirées dansantes.

Les jeunes ouvriront le bal (c'est une façon de parler), par une soirée disco réservée aux moins de 18 ans, le 5 août, à l'aréna 76. L'animation

musicale sera assurée par la disco-mobile Musik Express.

Les 18 ans et plus prendront d'assaut le plancher de danse, le vendredi soir 6 août, lors d'une soirée cabaret mettant en vedette le Trio Lux, une formation montréalaise.

Les jeunes seront de nouveau à l'honneur dès 10 h 30 le samedi matin, 7 août, alors qu'une panoplie d'activités les attend à l'aréna. Des maquilleurs et maquilleuses, des clowns et des magiciens seront sur place pour assurer l'animation.

A 13 h 30, sur le terrain de balle situé en face de l'aréna, il y aura une partie de balle bien spéciale puisque les règles du jeu seront... légèrement modifiées.

Les grandes retrouvailles

Les grandes retrouvailles se dérouleront à compter de 14 h 30, à l'aréna, le samedi 7 août, et on invite tous les anciens de Disraeli à se joindre à la population locale pour cette rencontre sociale. L'activité sera animée par le chansonnier Guy Roy.

Le bal du 125<sup>e</sup> se déroulera en soirée, le samedi 7 août, avec un orchestre composé de 16 musiciens, soit l'Orchestre «Hi Fi» de l'Harmonie de Disraeli. Ce sera vraiment «La soirée du 125<sup>e</sup>».

Le dimanche 8 août, dès neuf heures le matin, on se donne rendez-vous à la polyvalente pour le «déjeuner du 125<sup>e</sup>». Le déjeuner sera servi de neuf heures à 12 h 30, au son d'une musique d'ambiance. La messe du 125<sup>e</sup> sera célébrée à 10 heures, à l'église paroissiale.

L'Harmonie de Disraeli défilera dans les rues de la ville à compter de 11 heures, question de rappeler les défilés d'antan.

Un gala folklorique se déroulera à l'aréna en après-midi, à compter de 13 h 30, le dimanche 8 août. Cette activité sera animée par Claire Jolicœur, avec la participation des danseurs de la «Releve Beauceronne».

Les cérémonies de clôture des festivités sont prévues pour 17 h 30 alors qu'on procédera au tirage de différents prix totalisant 2000 \$.

# VOIR

DE TOUTES LES COULEURS

**HITACHI**

JUSTE À TEMPS POUR LES VACANCES!

GARANTIE 3 ANS



**VM-E31**

# 999\$

Valise incluse

\* Rien à payer avant novembre 1993

- Modèle ultra compact
- Objectif «Zoomcam» à focale variable de 16x
- Ne requiert que peu d'éclairage: 1 Lux
- Têtes d'effacement flottante • Télécommande

\* Sujet à l'approbation du crédit

**HITACHI**  
Performance exceptionnelle

**Télé-Son**  
SENSATIONNEL

**SHERBROOKE**  
2300, rue King Ouest  
Sherbrooke  
(819) 822-3344

**DRUMMONDVILLE**  
252, rue St-Jean  
Drummondville  
(819) 477-1316

55333